



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE NORVÈGE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE, S. Exc. MONSIEUR ROALD KNOPH***

Jeudi, 10 janvier 1991

C'est une joie pour moi de vous accueillir au Vatican et de recevoir les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi Olav V de Norvège auprès du Saint-Siège.

Particulièrement sensible au message déférent que Sa Majesté vous a chargé de me transmettre, je saurais gré à Votre Excellence de lui exprimer ma vive gratitude et d'y joindre mes vœux les meilleurs pour sa personne, pour la famille royale et pour tout le peuple norvégien. J'ai conservé un excellent souvenir de l'accueil de Sa Majesté le Roi au mois de juin 1989 et des entretiens très positifs que nous eûmes en cette circonstance historique.

Votre Excellence a évoqué en termes chaleureux ma visite pastorale de l'an passé qui a certainement contribué à mettre en lumière - dans l'opinion publique norvégienne et bien au-delà - l'heureuse reprise des relations diplomatiques de votre pays avec le Siège Apostolique de Rome. Et vous avez jugé à propos de souligner que ces liens officiels continuent d'avoir un retentissement appréciable notamment pour une meilleure compréhension entre la confession luthérienne majoritaire, et les communautés catholiques. Vous précisez même que cet esprit de fraternité a permis au catholicisme de recevoir sans difficulté de nouveaux membres parmi vos concitoyens et les familles qui viennent vivre en Norvège.

A côté du respect fondamental de la liberté religieuse, la société norvégienne d'aujourd'hui, enracinée dans sa foi millénaire, s'efforce de maintenir son attachement aux valeurs humaines qui seules permettent à tout homme de se réaliser pleinement et à la société de devenir une communion de personnes. L'égalité des citoyens, fondée sur la dignité inaliénable de tout être humain, doué d'intelligence, de conscience morale et de liberté, est un principe primordial. Par

ailleurs, une nation exprime le meilleur d'elle-même par une solidarité effective avec les personnes et les peuples défavorisés, affamés ou opprimés par des régimes totalitaires, par le souci de collaborer au maintien ou au rétablissement souvent difficile de la paix entre nations rivales. Enfin, on se rend compte actuellement qu'il est urgent de consacrer de grands efforts à la préservation de l'environnement naturel, œuvre du Créateur, inconsidérément malmené, pollué, gaspillé au détriment du bonheur et de la santé de l'humanité. Dans ces divers domaines notamment, les objectifs poursuivis par votre Gouvernement rejoignent certaines orientations que le Saint-Siège estime essentielles.

Par son enseignement spécifique et ses institutions propres, comme par les relations diplomatiques qu'il entretient avec de nombreux pays, le Siège Apostolique est profondément soucieux de coopérer au véritable bien des nations. Il est vrai que la mission de l'Eglise est d'ordre spirituel et humanitaire, dans la fidélité à son Fondateur. Pourtant, l'Eglise désire agir aussi au service des peuples du monde: pour annoncer à tous les hommes de bonne volonté la paternité universelle de Dieu, pour les inviter à assumer en même temps leurs responsabilités vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur entourage et du monde. Le Saint-Siège, dont la place est reconnue dans la communauté internationale, apprécie de pouvoir dialoguer avec les missions diplomatiques accréditées auprès de lui. Dans le respect total des responsabilités du pouvoir civil légitime, son action contribue à répondre aux interrogations que l'homme se pose, individuellement et collectivement, à toute époque et en tout lieu, sur la nature et la valeur de la personne, sur le sens de l'histoire, sur les fondements du bien moral, sur le mystère du mal. Précisément, à travers les choix socio-économiques qu'ils ont mission de réaliser, les gouvernants et leurs collaborateurs sont souvent conscients de l'absence ou de l'insuffisance de références éthiques capables d'éclairer et de baliser les multiples décisions requises pour un authentique développement de la communauté nationale comme pour le bien de la communauté internationale.

C'est pourquoi le dialogue entre les Etats intéressés et le Saint-Siège peut être réciproquement bénéfique. Votre Excellence n'a pas manqué d'y faire allusion. Pour leur part, la Norvège et le Siège Apostolique continueront de développer leur coopération pour aider le monde contemporain à sortir des impasses de l'égoïsme et de l'hédonisme, du fatalisme et du pessimisme, du racisme et de la violence, du scepticisme sur l'avenir de l'histoire. Tout doit être fait pour affermir une civilisation capable de marcher vers le juste partage des biens, la communion des personnes, l'entraide fraternelle des nations et la paix.

Monsieur l'Ambassadeur, je forme des vœux cordiaux pour l'heureux et fructueux déroulement de votre mission auprès du Saint-Siège. Vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs la compréhension, la confiance et le soutien que vous êtes en droit d'espérer. J'invoque sur votre personne, sur votre mission, sur votre famille et sur la Norvège la protection et l'aide de Dieu.

*AAS 83 (1991), p. 880-882.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XIV, 1 pp. 63-65.

L'Attività della Santa Sede 1991 pp. 33-34.

L'Osservatore Romano 11.1.1991 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 3 p. 8.

© Copyright 1991 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana